

Commentaire de l'arrêt du CE, 14 décembre 2001

Par **Cilia**, le **17/02/2009** à **22:13**

Bonsoir,

Je viens demander votre aide pour m'aider à terminer un commentaire de l'arrêt CE 14 décembre 2001, Ministre Emploi et solidarité c/ Mme Farida Delli

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichJur ... &fastPos=1](http://www.legifrance.gouv.fr/affichJur...&fastPos=1)

J'ai fait un plan détaillé mais je ne suis pas du tout sûr de ce que j'ai fait :

I- Consécration de la validité d'une décision implicite comme principe général du droit

A- Règles particulières d'édition des actes administratifs :

B- Consécration des décisions implicites comme PGD, applicables à tout domaine :

II- Acceptation de la validité d'une décision implicite non motivée :

A- Affirmation de la légalité d'une décision implicite non motivée :

B- Portée de la décision du Conseil d'Etat :

Est-ce convenable? Merci de votre aide!